

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

AVIS PUBLIC
AVIS DE VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE
PAIEMENT DE TAXES

AVIS est par les présentes donné par la Municipalité régionale de comté de Pontiac, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au **Centre récréatif de Campbell's Bay situé au 2, rue Second, à Campbell 's Bay, Québec, le douze novembre deux mille vingt (12 novembre 2020), à 10h00**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, des intérêts et des frais de la vente, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

PUBLIC NOTICE
NOTICE OF SALE OF IMMOVABLES FOR
NON-PAYMENT OF TAXES

PUBLIC NOTICE is hereby given by the Regional county municipality of Pontiac that the properties described hereinafter will be sold at the public auction at the **Campbell's Bay RA, located at 2, Second Street, Campbell's Bay, Quebec, on Thursday November twelve two thousand twenty (November 12, 2020), at 10 am**, to satisfy the payment of school and or municipal taxes, accrued interest and sale fees, unless said taxes, interest and fees are paid prior to that date.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ QUE :

- Les immeubles ainsi vendus comprendront les bâtisses et dépendances lorsque construits, ainsi que toutes servitudes actives, passives, apparentes ou occultes affectant les propriétés.
- Les immeubles seront vendus sans aucune garantie légale, aux risques et périls de l'acheteur.
- Pour toute information relativement au zonage, veuillez-vous référer aux municipalités concernées.
- Le prix d'adjudication devra être payé immédiatement par traite bancaire, payable à l'ordre de la "*Municipalité régionale de comté de Pontiac*" ou en argent comptant (montant maximal de 7 500,00 \$), à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente. Dans certains cas, la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) s'appliqueront ; un adjudicataire qui est inscrit aux fichiers de la TPS et de la TVQ devra fournir ces numéros d'inscription au moment de l'adjudication pour éviter d'avoir à payer immédiatement ces taxes.
- Tout adjudicataire devra présenter deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo. Toute personne qui enchérira pour une autre personne devra présenter une copie de la pièce justificative l'autorisant à agir, soit une procuration, à titre de représentant d'une personne physique ou une résolution du conseil d'administration, à titre de représentant d'une personne morale, laquelle personne morale devra par ailleurs être en règle dans les registres gouvernementaux. Ce représentant devra présenter deux (2) pièces d'identités jugées valables, dont une (1) avec photo. A défaut de fournir les documents requis, l'immeuble sera remis immédiatement en vente.

- Tous les immeubles ainsi vendus seront sujets au droit de retrait d'un (1) an prévu à l'article 1057 du Code municipal du Québec.
- Tout paiement pourra être effectué avant la vente par traite bancaire payable à l'ordre de la "Municipalité régionale de comté de Pontiac", en argent comptant (montant maximal de 7 500,00\$), débit Interac et transfert électronique jusqu'au 6 novembre 2020. Vous êtes priés de communiquer avec Joanne Dumouchel au 819 648-5689 poste 217 ou par courriel à j.dumouchel@mrcpontiac.qc.ca.
- **VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE DES FRAIS D'ADMINISTRATION SONT APPLIQUÉS POUR CHACUN DES IMMEUBLES EN SURPLUS DES MONTANTS DÉJÀ INSCRITS.**

NOTICE IS EQUALLY GIVEN THAT:

- The immovables mentioned include all building and dependencies when built, as well as all servitudes and easements, active or passive, apparent or non-apparent affecting the properties;
- The immovables are sold without any legal warranty, at the risks and perils of the purchasers;
- All questions regarding the zoning, may be directed to the municipalities;
- The price of sale is payable immediately by bank draft to the order of "Regional County Municipality of Pontiac", or in cash (maximum amount of \$7,500.00), failing which the building will be immediately available for sale. In some cases, the federal Goods and Services Tax (GST) and the Quebec Sales Tax (QST) will apply; a contractor who is registered in the GST and QST files must provide these registration numbers at the time of the auction to avoid having to pay these taxes immediately.
- Any purchaser must present two (2) pieces of valid identification, one (1) of which must be with a photo. If the purchaser is a company, a copy of the charter, a resolution authorizing the representative as well as two (2) pieces of valid identification, one (1) of which must be with a photo of the representative are required. Failing which the property will be put back for sale immediately;
- All immovables sold are subject to a right of redemption of one (1) year pursuant to article 1057 of the Municipal Code of Québec;
- Any payment may be made prior to the sale to the office of the Regional County Municipality of Pontiac at 602 Route 301 North, Campbell's Bay, Quebec J0X 1K0, by bank draft, payable to the order of the "Regional County Municipality of Pontiac", in cash (up to \$7 500,00), Interac Debit and electronic transfer until November 6, 2020. Please contact Joanne Dumouchel at 819-648-5689 ext. 217 or by email at j.dumouchel@mrcpontiac.qc.ca.
- **PLEASE NOTE THAT ADMINISTRATION FEES ARE APPLIED FOR EACH OF THE IMMOVABLE IN ADDITION OF THE AMOUNTS ALREADY REGISTERED.**

DÉSIGNATION**MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET**

RITA DUVAL	Taxes municipales :	94,70 \$
4940, Concession Road 7, Uxbridge, Ontario L9P 1R4	Taxes scolaires :	0,00 \$

CARMEL PIESCHKE
4940, Concession Road 7,
Uxbridge, Ontario
L9P 1R4

GREGO DUVAL
4940, Concession Road 7,
Uxbridge, Ontario
L9P 1R4

No de rôle : 8871-83-6875
Terrain vacant, Chemin Barry,
L'Île-du-Grand-Calumet, Québec
J0X 1J0
Lot: 3 351 006, Cadastre du Québec, Pontiac

Un immeuble désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE SIX (3 351 006), du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac.

GRAHAM CRAIG	Taxes municipales :	3 698,61 \$
MARY PARKINSON GRAIG	Taxes scolaires :	575,47 \$
175, Maravista Drive, Ottawa, Ontario K2J 5R3		

No de rôle : 9073-41-3488
96, chemin des Outaouais,
L'Île-du-Grand-Calumet, Québec
J0X 1J0
Lot: 3 351 274, Cadastre du Québec, Pontiac

Un immeuble désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUATORZE (3 351 274), du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac.

KEITH GRAIG	Taxes municipales :	6 637,71 \$
62, McGill Private, Ottawa, Ontario K1V 7M8	Taxes scolaires :	396,29 \$

No de rôle : 9073-41-6063
96, chemin Hector La Salle,
L'Île-du-Grand-Calumet, Québec
J0X 1J0
Lot: 3 351 275, Cadastre du Québec, Pontiac

Un immeuble désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE (3 351 275), du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac.

RENÉ HAMELIN	Taxes municipales :	1 409,91 \$
MARY HAMELIN PROKOPIEC	Taxes scolaires :	72,55 \$
838, rue Covey, Bryson, Québec J0X 1H0		

No de rôle : 9363-03-7516
55, chemin Tancrédia,
L'Île-du-Grand-Calumet, Québec
J0X 1J0
Lot: 3 351 467, Cadastre du Québec, Pontiac

Un immeuble désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-SEPT (3 351 467), du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac.

FERNAND LEMAY	Taxes municipales :	1 802,46 \$
ROLANDE LEMAIRE	Taxes scolaires :	346,35 \$
JOSÉ LEMAY	201, rue Calumet, Bryson, Québec J0X 1H0	

FERNAND LEMAY
ROLANDE LEMAIRE
376, chemin des Outaouais
L'Île-du-Grand-Calumet, Québec
J0X 1J0

No de rôle : 9663-27-2013
Terrain vacant, Chemin des Outaouais,
L'Île-du-Grand-Calumet, Québec
J0X 1J0
Lot: 3 351 631, Cadastre du Québec, Pontiac

Un immeuble désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE-ET-UN MILLE SIX CENT TRENTE-ET-UN (3 351 631), du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Pontiac.